

La Fondation Rurale de Wallonie : La participation citoyenne

A) Les points clés de la présentation de l'intervenant

Une Opération de Développement Rural : Elaboration (2-3 ans) → diagnostic partagé, enjeux → création d'une **Commission Locale de Développement Rural** (espace de dialogue citoyens/élus) pour co-construire et co-décider --> Mise en œuvre du PCDR.

Le volet participatif des PCDR : vise à construire un projet via un processus participatif. Définition de la participation citoyenne : les citoyens contribuent à la construction des besoins de la collectivité (UVCW).

Différents niveaux : cadre légal, décisionnel, institutionnel

- 1) Co-décision
- 2) Co-construction
- 3) Consultation

4) Information

Point faible : implication des citoyens sur le long court.

La participation citoyenne (dans un cadre légal, décisionnel, institutionnel)

- Ce n'est pas *que* des réunions
- Les citoyens sont
 - o Bénéficiaires : réunion d'info, visites de terrain, soirées sur des thématiques spécifiques, achats groupés, etc.
 - o Contributeurs : consultation ponctuelle, consultation pour orienter les principes de l'action publique, investissement dans la durée dans le cadre d'un GT
 - o Organisateurs : animation locale ponctuelle, apport d'expertise et d'innovation, initiative d'un projet concret, organiser un événement grand public, implication au sein d'un mouvement plus large « en transition » (la FRW en tant que facilitateur)
 - o Co-Décideurs : c'est plus rare : approbation d'un projet, participation à un jury, etc.
- C'est une variété de possibles (une même personne à différents niveaux)

B) Les bonnes pratiques ou conseils mis en avant durant l'atelier

- La coordination : un rôle essentiel
 - o S'informer et connaître les problématiques du terrain pour comprendre la réalité des citoyens, ce qui les motivent ;
 - o Clarifier le rôle de la participation : si elle ne sert pas, ne pas la faire (importance de la valeur ajoutée) + expliquer le cadre (Pourquoi, quoi, qui, quand et comment) ;
 - o Vérifier et valider le cadre auprès des élus et des commanditaires (élus, admin) ;
 - o Préparer le processus participatif (efficace, attrayant, communication claire, etc.) ;
 - o S'appuyer sur des médiateurs pour toucher des publics spécifiques (ex : CPAS) ;
 - o Collaborer/travailler en transversalité/synergies
 - ☐ Services communaux, para-communaux (PCS, ADL, etc) et autres commissions communales
 - ☐ Les prestataires privés (parfois intéressant d'externaliser)

C) Les questions qui ont été posées par les participants et les réponses qui ont été apportées

Participants : Bourgmestre de Mettet, CPC de Momignies, CPC de Mont Saint Guibert, CPAC de Chiny, Espace Envi

Echanges : la participation et moi : Groupe de 4 personnes – 20 minutes pour discuter « *pour moi, la participation citoyenne dans les projets, c'est quoi ?* » *Les + et les -*

Espace Environnement (// Energies Communes, Ecores => accompagne chacun 4 Communes pour former les CPC à la participation citoyenne) : rôle dans les COPIL

Participation :

- Bien définir le besoin des citoyens car les élus ne sont pas au courant de tout. Un projet c'est dans l'intérêt général
- Essentiel pour que les projets s'insèrent dans la réalité/adhésion élus-citoyens. Cela prend du temps mais essentiel pour la réussite. Les COPIL permettent de mettre autour de la table toutes les forces vives
- COPIL = faire connaissance des gens, voir quelles sont leur profil pour voir comment les intégrer
- Source d'inspiration

Exemples :

- Mettet termine son premier PCDR (10 ans), sera accompagné par la FRW pour écriture du new. Ex : une salle de spectacle rénovée qui répondait à un besoin et qui bénéficie à des Communes voisines
- Commune de Verlaine (accompagnée par Espace Envi pour leur COPIL) : Charte de fonctionnement du COPIL : travail pour synthétiser/concrétiser la validation des décisions entre les citoyens et l'admin (clarification des rôles)
- Difficile de garder les citoyens motivés (programmation à l'avance....)
- Conseil de Espace Envi : utiliser des acteurs relais (aller les chercher là où ils sont) – aller voir les gens spécifiquement. Cela nécessite de se positionner – Importance de la mixité des personnes (pas uniquement via le Bulletin communal)

D) Les éventuelles conclusions et enseignements sur la thématique

- C'est du temps et de l'énergie
- C'est une posture d'écoute et de clarté
- C'est incontournable pour favoriser des territoires résilients et conviviaux

E) Ce qui ressort dans les échanges finaux

- Intéressant d'inviter des représentants d'autres associations ou même participer à des CA pour
« semer des graines »
- Les CPC ont souvent d'autres casquettes – la participation citoyenne demande du temps
- Les projets prennent du tps pour leur réalisation. Les citoyens peuvent se décourager.
Difficulté de garder la motivation